

SYLVICULTURE MORVANDELLE

Une grande partie du pays se cache sous la forêt morvandelle, une des moins disséminées que nous ayons et demeurée en maints cantons presque aussi compacte qu'aux temps de la puissance romaine. Les hêtres, les chênes, les résineux, les bois blancs, ont été, jusqu'à l'introduction du chaulage, les principaux produits d'exportation du Morvan. Ils étaient toute sa fortune, avant l'invasion de la houille, du pétrole, des essences. Dès les marges, le Morvan apparaît dans toute sa puissance forestière.

Ce que fut la forêt primitive, après les défrichements du début de l'époque néolithique, telle à peu près elle est restée. Il y eut tantôt gain, tantôt régression de la sylve, mais la forêt s'est maintenue telle que l'avait dessinée nos ancêtres de la pierre polie. C'est une erreur de se représenter la Gaule au début de l'ère romaine comme un pays encore sauvage, couverte d'immenses forêts, presque de terres vierges. Rome transmet au Moyen Age l'héritage des forêts que lui avait laissé la Gaule celtique. Les invasions sarrasines ont pu provoquer une extension de la forêt. Les défrichements monacaux du Moyen Age ont rétabli l'équilibre. "La France contemporaine est, à tout prendre, plus boisée, plus dépouillée, moins claire que l'ancienne Ligurie". Il en est de même du Morvan.

La forêt morvandelle n'est pas une forêt paysanne. Elle l'est d'ailleurs de moins en moins. Très largement étendue, elle grignote et morcelle l'espace cultivable ; les encouragements en faveur du reboisement lui assure chaque année un espace plus vaste, mais elle est loin de rendre à l'agriculture morvandelle les services que celle-ci pourrait en escompter.

L' ANCIENNE FORET

I- EVOLUTION de la FORET

La forêt couvrait la majeure partie du territoire des Eduens. Elle était une des causes de leur fortune.

Toponymie

La diffusion des vocables forestiers est une preuve de l'extension ancienne des bois. La grande futaie se reconnaît dans les noms de Cotets, Cussy, Cuzy, Quincize. Les fourrés et les taillis sont représentés par Brenat, Brenet, Brénil, Breuil. Les termes de Mouille-Forêt et la riche collection des Voëvre (Vaivre, Vesvre, Veswre, Voevre, Vouerre) marquent, au milieu de territoires voués maintenant à l'agriculture, l'existence passée d'anciennes contrées humides et boisées. L'exploitation de la forêt se retrouve dans les formes telles que Bucherotte, Bouchot, Feuillée, les Ventes, les Ichards.

Les nombreuses essences ont abondamment fourni à la toponymie. Les arbustes ont donné les Airelles, la Bussière, Buissotte, Bussy, les Bruyères, les Vergnes, les Genêts, Genièvre, le Pouriau. Les grands arbres se reconnaissent dans les vocables tels que Châtaigneraie, Châtaignes ; Chêne, Chêne-Bouton, Chêne Couguard, Chêne Rocroy, le Grand Chêne ; Fayard, Fage, la Faye, Fou, le Fou ; Fragne, Franiet, Fragnot, Fragny, les Mouilles-du-Frêne ; les Sapins. Les aulnes (en patois "vernes") ont donné Vernage, Vernai, Vernais, Verne, Vernée, Vernes, Vernoi, Vernois, Vernoy, qui dénomment les sols marécageux, résultat des innombrables petites sources du Morvan.

Enfin, plus qu'ailleurs en Gaule, la forêt a imposé son nom à de nombreuses familles : les noms, tel que les Essarts de la forêt de l'Echenault du Verne, sont fréquents sur le massif ancien. La particule était jointe ou séparée du nom propre, abstraction faite de toute idée noblière.

La forêt s'étendait largement dans les clairières marquées aujourd'hui sur les cartes. Au 9e siècle, les bois couvraient tout le Morvan. Jusqu'au

11e siècle, ils constituaient encore un fourré impénétrable.

Les défrichements furent l'oeuvre des abbayes. La mise en valeur des terres bordières et, surtout, les droits d'usage et de pacage qu'exerçaient largement les riverains moyennant une redevance de cinq sous par feu, firent rapidement reculer la limite des forêts. Au contact des marges, la destruction fut considérable. Sur la zone bordière du lias et plus tard, dans le sud-ouest, au 18e siècle, les déboisements furent causés par la recherche d'états de mines et de tuteurs de ceps. Mais, plus généralement, aux 16e et 17e siècles, les bois furent saccagés par des coupes à blanc ; les vides n'étaient pas replantés. Au début du 18e siècle, un officier des forêts signalait des reboisements nécessaires. La noblesse quittait ses châteaux pour vivre à la cour. Elle laissait ses propriétés sous la protection de gardes mal payés. Les voleurs, les braconniers, les paysans mêmes, dans les temps de famine, profitèrent de cet absentéisme.

Les abus forestiers sont au nombre de trois principaux : les usages ou pâturage, les chaussures et les bouchures. La faculté de prendre bois propres aux bouchures (des héritages) est la source des plus grands désordres et la ruine des bois, en ce que ces sortes de bois pour bouchures se coupent ordinairement dans le temps de sève et lorsque les graines sont déjà avancées.

Il a fallu la pénétration des routes sur le massif ancien pour que le paysan renonçât à fabriquer ses chars avec le bois volé. Actuellement encore, il est difficile de persuader au paysan qu'il n'a aucun droit sur les bois qui avoisinent sa chaumière et dont il n'est pas propriétaire.

Une carte et les noms d'un grand nombre de villages, dont les territoires sont évidemment autant de conquêtes faites sur les anciennes forêts, montrent, en effet, que le Morvan a été bien plus boisé jadis qu'il ne l'est aujourd'hui. "Mais les bois de ces monts de la vieille Gaule sont toujours fort étendus, quoique l'avidité du gain les ait semés de bien de clairières. Les troncs et les branches, lancés à "bûches perdues", dans le lit des torrents, prennent le chemin de Paris et sont reliés, près de Clamecy, en trains de bois qui descendent, de barrage en barrage, jusqu'à la grande ville".

Ces bois, où domine le hêtre, occupent des espaces considérables. "On rencontre des villages, tellement resserrés par ces propriétés, que la terre qui leur reste est insuffisante pour occuper leurs bras et nourrir leurs familles. Autrefois, ces bois étaient sans valeur, à cause de la difficulté du transport et de l'éloignement des villes. Le bois de moule est, au 19e siècle, une richesse pour le Morvan. La population toujours croissante de la capitale, l'industrie des acides, la construction de routes qui ont rendu

les transports plus faciles... ont élevé, dans une proportion considérable, en cent ans, le prix du bois. A la fin du 18e siècle, les prix variaient de 5 à 15 F la corde (de 5 stères) ; un siècle plus tard, le bois valait de 35 à 50 F (mais il faut tenir compte du moins de valeur de l'argent).

II- DEBOISEMENT et REBOISEMENT

Le déboisement était déjà commencé du temps de Vauban : "Il y a soixante à soixante-dix ans, écrivait-il en 1696, que la moitié ou les deux tiers des bois étaient en futaie ; présentement, il n'y a plus que des bois taillis..." Il n'y avait plus de futaie au siècle dernier, et c'est une chose assez étrange que, dans l'étendue de 54 paroisses, où il y a plus de 37 000 arpents de bois, il ne s'y en soit trouvé que huit.

Au 19e siècle, l'étendue de la forêt morvandelle reste à peu près stationnaire. Vers le milieu du siècle, il y eut tendance à défricher pour augmenter les cultures. Privé de communications pour vivre, le Morvandiau était réduit sur le haut pays à la culture extensive. C'est dans la zone bordière, plus propre à la culture du blé, que le déboisement fut le plus rapide. Mais, quand l'équilibre économique fut atteint dans les campagnes, grâce à l'introduction du chaulage et à l'établissement du réseau routier, on prit l'habitude de reboiser les terres les moins favorables à la culture.

Bien qu'elle se dégrade dans ses parties les plus anciennes, la forêt ne cesse de croître depuis un siècle. Le reboisement a commencé vers 1860. "Depuis cette époque, les terrains ingrats, les mouillards, les landes, les bruyères, les terres d'avens (terrain tourné vers le nord) se sont couverts de bouleaux, de chênes et surtout d'épicéas. Le mouvement est surtout remarquable au sud, sur les tufs porphyritiques dont l'humus est particulièrement forestier ; presque toutes les communes signalent des augmentations". Dans la commune d'Anost (orthophyre), la surface boisée est passée de 1 233 ha à 2 245 ha à la fin du siècle. Ces reboisements balancent et même surpassent les défrichements. Il n'est pas de communes du Haut-Morvan où l'on n'essaye de replanter des résineux.

Depuis le début du 20e siècle, la forêt morvandelle ne diminue plus. Le Morvan est une des parties de la France où le domaine forestier est le mieux conservé. Le reboisement est conduit avec méthode et fait l'objet d'une grande surveillance. Il s'est poursuivi, au ralenti, entre les deux guerres ; il a recommencé dès 1945 et semble s'accélérer maintenant.

Pourtant, il frappe davantage par la menace qu'il représente pour l'espace cultivé que par une extension réelle ; dans la Nièvre morvandelle, le gain aurait été d'environ 7 000 ha entre 1867 et 1954, soit 14 % de la superficie boisée de 1867. La comparaison commune par commune montre que

l'augmentation est due à une douzaine de communes ; dans celles-ci, l'extension atteint 5 725 ha, soit 82 % de l'extension totale : Alligny 1 132 ha, Dun-les-Places 737 ha, Brassy 224 ha, Gâcogne 110 ha, Glux 153 ha, Gouloux 185 ha, Marigny 1 156 ha, Montsauche 301 ha, Moux 633 ha, Poil 273 ha, Saint-Brisson 625 ha, Villapourçon 196 ha. Depuis 1950, le boisement, encouragé par l'administration des Eaux et Forêts, désiré par des particuliers en quête de revenus substantiels, est nettement plus manifeste.

Bon an, mal an, les efforts portent sur 8 à 900 ha de la superficie totale du Morvan, mais il est toujours difficile de distinguer entre les réelles conversions de landes de champs abandonnés et l'enrichissement de vieilles forêts dégradées. Ces chiffres suffisent pourtant à expliquer l'inquiétude des agriculteurs qui voient l'espace agricole dévoré peu à peu par ces extensions. Les pouvoirs publics constatent avec sérénité que le boisement conjugue avec un rare bonheur l'intérêt particulier qui tirera de meilleurs profits d'une forêt d'épicéas que des mauvaises récoltes de céréales et les intérêts généraux du pays importateur de pâte à papier. Et l'apparente victoire des fervents d'une mystique de la forêt décourage souvent à juste titre les cultivateurs ; ces derniers ne sont pas en effet les principaux bénéficiaires de l'opération.

III- EXPLOITATION au DEBUT du SIECLE

La masse d'exploitation varie suivant qu'il s'agit de la petite propriété ou de la grande. La petite comprend les 9/10 des propriétaires, mais aussi l'infime superficie des bois. La grande propriété est entre les mains de l'Etat, mais surtout des particuliers. Les propriétaires abattent eux-mêmes leurs bois et les revendent dans les grandes foires d'octobre (à Château-Chinon principalement) aux marchands parisiens qui en prennent livraison au bord des ruisseaux flottables.

La grande propriété a besoin d'une main-d'oeuvre nombreuse. Généralement, cette main-d'oeuvre vient des marges. C'est une coutume très ancienne : le Morvan, pays des bois, ne suffit pas à l'exploitation de ses forêts. Cette immigration d'ouvriers étrangers est une des causes des nombreuses grèves. Ce qui complique la solution des questions sociales, c'est que, dans le Haut-Morvan, le travail se rémunère en nature. Cette coutume qui avait ses raisons, lorsque le massif ancien formait un flot isolé des communications du royaume, ne devrait plus exister à notre époque. La valeur de la journée de travail n'est plus en rapport avec les exigences de la vie moderne. Les écorcheurs sont les mieux payés. Ils travaillent d'avril à mai au moment de la montée de la sève. Les bûcherons ont droit à toutes les branches de la tige et au morceau qui reste après le sciage de longueur, le bûchon. Ailleurs, dans les grands domaines, à l'entreprise, les équipes sont engagées à tant la corde, plus un ou deux fagots par jour et une perche pour les porter.

D'autre part, la situation lamentable des propriétaires forestiers empêchait le relèvement sensible de la main-d'oeuvre. Les populations ne sont plus aussi enthousiastes que jadis pour le travail des bois. La diminution de la main-d'oeuvre dépend surtout de la déchéance de la sylviculture elle-même.

Le Morvan subit, sans en profiter, le contre-coup du développement extraordinaire des moyens de transport. L'exploitation des charbonnages a profondément changé les procédés de chauffage de Paris qui était, jadis, le grand client de la forêt morvandelle. Bien que la population ait quintuplé, les arrivages de bois à brûler ont diminué de plus de moitié. Cependant les frais généraux ont augmenté dans de notables proportions : frais de jetage, de repêchage, indemnités du personnel, transport par eau, octroi à Paris, frais jusqu'à la mise en cave. Une réunion de tous les propriétaires forestiers, au syndicat d'initiative de Château-Chinon, fut le prélude à la formation d'un syndicat de défense qui a en même temps cherché d'autres remèdes, en plus de la stabilité des prix.